



prêt personnel /affaire professionnel

Par **phil50**, le **21/10/2011** à **18:48**

bonjour je suis un professionnel de la restauration ,il y a quelques années j avais contracter 3 crédits à la consommation à titre personnel.

ma question et la suivante sachant que mes creanciers mon fiché ficp je ne peut avoir de rachat de crédit et vu que ca fait que 2 ans que je suis professionnel.
Sachant que mon bail commercial à la vente et estimé 170 000 €

mes creanciers on t il le droit de me saisir mon affaire professionnel?

Et je n'est pas le droit au plan de surendetement.

Je recherche une solutions car je veux honorer mes paiements

Montant à rembourser 57000€ mensualité 1500€

Je vous remercie beaucoup